



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2018

Le 5 Mars deux mille dix huit, les membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon, se sont réunis dans les locaux du CIAS DU PAYS DE CRAON « Le 29 », 29, rue de la Libération à CRAON sous la présidence de M. Christophe LANGOUET, Vice-Président.

PRESENTS : Mmes et MM BEDOUET Gérard, BILHEUX Noëlle, CHATELLIER Martine, CHARPENTIER Michelle, CHATELLIER Martine, CHAUVIN Maxime, DAVID Gisèle, FROGERAIS Thierry, GAUTEUR Franck, GENDRY Sophie, GOHIER Odile, HUET Natacha, JACQUET Bernard, MOREAU Jean Claude, ORY Nathalie, PENE Loïc, PERRAULT Colette, RESTIF Vincent, RICARD Viviane, TISON Hervé, TRETON Jean Paul
Christophe LANGOUET : arrivée 20h40

EXCUSES : Mmes et MM BOITEUX Yves-Eric, BREHIN Colette, COLAS Paulette, COUTARD Jean Luc, FLOURE Martine, LAURENT Jean Claude, SARCEL Bernadette.

ORDRE DU JOUR :

- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 Janvier 2018
- PRESENTATION de Mme Jennifer TRANCHANT qui a pris ses fonctions le 1^{er} Mars, pour succéder à Mme BURON, à la Direction du CIAS
- MSAP : présentation par Hélène BOULAY du bilan 2017 après 6 mois et perspectives 2018
- COMPTE DE GESTION / COMPTE ADMINISTRATIF 2017
- AFFECTATION DES RESULTATS 2017
- BUDGET 2018 : décision modificative n° 1
- VOTE DES SUBVENTIONS 2018
- MARCHES DE FOURNITURE DE REPAS
- PROJET SEJOUR SKI
- ADOPTION D'UN TARIF « PHOTOCOPIES »
- PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION D'UN AGENT PARTAGE AVEC BALLOTS
- COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le compte-rendu de la séance du 29 Janvier 2018 est approuvé à l'unanimité

RH - PRESENTATION de Mme Jennifer TRANCHANT

- Madame Tranchant Jennifer succédera à Madame Buron à la Direction du CIAS. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} Mars. Maxime Chauvin l'a présenté au Conseil d'Administration.

MSAP

Après 6 mois, Hélène BOULAY médiatrice sociale de la MSAP a présenté le bilan 2017 et les perspectives 2018. (Voir annexe 1)

BUDGET- VOTE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2017

COMPTE DE GESTION- BUDGET PRINCIPAL

Le compte de gestion dressé par la Trésorière pour l'exercice 2016 présente les résultats de clôture ci-dessous ; ceux-ci sont conformes au Compte Administratif :

Excédent d'investissement	64 033.33 €
Excédent de fonctionnement	427 226.95 €
Excédent de clôture au 31 12 1017	491 260.28 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Compte	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	2 503 961,80 €	2 118 268,07 €	74 244,66 €	23 511,33 €
Résultat de l'exercice	385 693,73 €		50 733,33 €	-
Résultats 2016 reportés		812 920,68 €	-	114 766,66 €
Résultat de clôture		427 226,95 €	-	64 033,33 €
Excédent global	491 260,28 €			

Le détail des comptes par poste a été remis à chaque administrateur en annexe de la note de synthèse.

RAPPEL : lors de l'élaboration du BP 2017, le besoin en fonds de roulement pour un fonctionnement optimal des services avait été estimé à 500 000 €. Dans le même temps, l'excédent de clôture du 31.12.2016 s'élevait à 922 687.34 €

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, le besoin de financement 2017 avait été établi à de 1 100 000 € ; il avait été décidé de le compenser comme suit :

- auto-financement de 427 000 €
- subvention de la Communauté de Commune de 673 000 €

Les résultats de l'exercice 2017 (fonctionnement = -385 693.73 € et investissement = - 50 733.33 €) ramènent l'excédent global de fonctionnement à 491 260.28 € conformément aux prévisions du DOB 2017.

Retour sur 2017 :

Dépenses	CA 2016	CA 2017	Recettes	CA 2016	CA 2017
Charges générales	537 382,46 €	539 188,03 €	Atténuation de charges	42 923,36 €	32 466,35 €
Personnel	1 511 554,72 €	1 622 326,47 €	Produits de services	565 706,67 €	578 493,89 €
Subventions	312 127,00 €	315 849,00 €	Part/ Dotations	1 970 863,57 €	1 485 744,23 €
Secours et non-valeur	5 118,20 €	6 101,60 €	Pdts gestion courante	12 545,00 €	12 816,88 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	56,29 €	Pdts exceptionnels	104,02 €	6 610,46 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	Reprise provision	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	19 793,96 €	20 440,41 €	Excédent reporté	604 834,58 €	812 920,68 €
Virement à la section invest.	0,00 €	0,00 €	Opérations d'ordre	2 119,82 €	2 136,26 €
Total	2 386 176,34 €	2 503 961,80 €	Total	3 199 097,02 €	2 931 188,75 €

CHARGES augmentation du poste «personnel » du fait :

- Création d'un poste de chargée de mission pour l'accompagnement social des réfugiés
- Poste de la médiatrice sociale MSAP
- Création d'un poste d'animateur (pourvu en emploi d'avenir) pour pallier la création de la fonction de coordination enfance
- Terme d'emplois aidés dans le courant de l'année (ALSH CRAON, BALLOTS et MERAL/CUILLE)
- Extension d'ouverture des ALSH au Mercredi matin (à partir de Sept)
- Création d'un poste d'animateur à Quelaines St Gault, à partir de Sept, intégrant un temps de mise à disposition de la commune

Le Conseil d'Administration approuve et arrête le compte de gestion et le compte administratif tels que présentés ci-dessus.

BUDGET - VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Conformément aux axes d'évolution arrêtés lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 6 Décembre 2017, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré approuve la modification n°1 du budget principal 2018 et affecte les résultats comme suit :

- o EXCEDENT D'INVESTISSEMENT soit 64 033.33 € au compte 001 en section d'investissement du budget 2018
- o EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT soit 427 226.95 € au compte 002 en section de fonctionnement du budget 2018

BUDGET PRINCIPAL (30000) - DECISION MODIFICATIVE N°1			
<i>Section de fonctionnement</i>			
dépenses	BP 2018	recettes	BP 2018
Total dépenses BP	2 637 100,00 €	Total recettes BP	2 637 100,00 €
011 charges à caractère général	20 000,00 €		
012 dépenses de personnel	20 000,00 €		
65 autres charges de gestion	10 000,00 €		
67 charges exceptionnelles	5 000,00 €		
022 dépenses imprévues	72 226,95 €		
023 virement à la section d'investissement	300 000,00 €		
		002 excédent de fonctionnement reporté	427 226,95 €
Total DM n° 1	427 226,95 €	Total DM n° 1	427 226,95 €
total dépenses	3 064 326,95 €	total recettes	3 064 326,95 €
<i>section d'investissement</i>			
dépenses	BP 2018	recettes	BP 2018
Total dépenses BP	472 387,00 €	Total recettes BP	472 387,00 €
dépenses d'équipements hors opérations	364 033,33 €	recettes d'équipements hors opérations	0,00 €
100 Matériels	364 033,33 €		
dépenses d'équipements par opération	0,00 €	recettes d'équipements par opérations	0,00 €
		021 virement de la section d'investissement	300 000,00 €
		001 résultat d'investissement	64 033,33 €
Total DM n° 1	364 033,33 €	Total DM n° 1	364 033,33 €
total dépenses	836 420,33 €	total recettes	836 420,33 €

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

29, rue de la Libération – 53400 CRAON - Tél : 02.43.09.09.65

Cette décision permet d'ajuster et d'équilibrer les prévisions en dépenses de fonctionnement et d'investissement.

VOTE DES SUBVENTIONS 2018

	2018
	VOTE
BANQUE ALIMENTAIRE	10 038
SECOURS CATHOLIQUE / CRAON	583
SECOURS CATHOLIQUE QUELAINES	160
RESTOS DU CŒUR	400
CIDFF	300
DONNEURS SANG CRAONNAIS	450
DONNEURS SANG ST-AIGN/RENAZ	900
DONNEURS SANG COSSE/QUEL	619
AFR COSSE	64 132
AFR ASTILLE	27 894
AFR COURBEVEILLE	
AFR SIMPLE	13 453
LES CHARMILLES (Défi des 37)	400
ADMR (ensemble associations)	66 940
CRECHE LA ROE (1)	882
CRECHE CONGRIER (1)	882
PROJETS JEUNES fonctionnement	101 381
PROJETS JEUNES loyer	12 850
SUD MAYENNE PRECARITE	4 372
MAISON DES ADOLESCENTS	7 000
	313 396

(1) Au vu des effectifs accueillis, les 2 crèches parentales envisagent une fusion dans le courant de l'année. Une prochaine Assemblée Générale doit validé le fonctionnement à venir.

Dans l'attente de cette nouvelle organisation il est proposé de verser un acompte de 882 € pour chacune des 2 crèches pour permettre le fonctionnement sur des structures sur le premier semestre.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré approuve les montants des subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus.

ADMR

Les associations de l'ADMR font apparaitre un besoin de financement pour les postes de secrétaria72890 €. Le Conseil d'Administration a voté la reconduction de la subvention à hauteur de 66 940 €. Le Conseil d'Administration demande à être éclairé sur le maintien de l'équilibre financier.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A VERSER A L'AFR DE SIMPLE

Depuis fin 2015, les effectifs de l'accueil de loisirs du mercredi sont en diminution relativement constante.

En 2017, ce manque de participation a amené à un déficit de 6313.77 € (le déficit de 3 000€ en 2016 avait fait l'objet d'une subvention exceptionnelle du CIAS).

Les charges de personnel restant constantes par ailleurs et constatant que les effectifs n'évoluent pas à la hausse en 2018, le comité de pilotage, réuni le 13 février dernier, a décidé de questionner les familles sur leur besoin de garde.

Une prochaine rencontre a été fixée au 14 mars prochain, avec les familles et dans un second temps entre les membres du comité de pilotage pour échanger sur les solutions à mettre en œuvre.

Le Conseil d'Administration approuve la demande de verser une subvention exceptionnelle de 6300 € à l'association Familles Rurales de Simplé tout en sollicitant la participation de Marigné-Peuton au prorata de la fréquentation des enfants de la commune.

MARCHES DE FOURNITURE DE REPAS

EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE SUR LE SECTEUR DU CRAONNAIS

Le marché en cours arrive à échéance au 20 Juin ; il avait été conclu sur une période de 2 ans, dans le cadre d'une procédure adaptée.

Une nouvelle consultation est lancée, portant sur la préparation, le conditionnement, le refroidissement et le stockage au froid des repas à destination des personnes âgées ou dépendantes. Il est précisé que le CIAS prend les repas au départ des chambres froides du prestataire et qu'il assure la livraison au domicile des bénéficiaires, avec ses agents et un véhicule adapté.

Il est prévu de conclure le marché sur 4 ans, avec un volume prévisionnel de repas qui se situe entre 13 000 et 15 000 repas / an.

Le Conseil d'Administration approuve la décision de lancer un marché sur 4 ans. Il autorise le président ou le vice-président à signer tout document se rapportant à ce dossier..

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC RENAZE pour le renouvellement du marché de fourniture et confection de repas dans les installations du restaurant scolaire, pour les besoins des ALSH de RENAZE et du site de CONGRIER .

Le marché est prévu être conclu sur 4 ans pour un volume de repas évalué de 2 000 à 3 000 repas / an pour les 2 sites.

Conformément à l'article L1414-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration a pris la décision :

- d'adhérer au groupement de commande de Renazé
- de mandater 1 représentant titulaire (Christophe Langouet) et un suppléant (Maxime Chauvin) pour siéger à la commission d'appel d'offre.
- d'autoriser le président ou le vice-président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

PROJET SEJOUR SKI 2019

Permettre aux enfants de découvrir le milieu de la montagne en vivant une expérience collective forte est un des objectifs de ce séjour.

Il se déroulerait pendant les vacances d'hiver 2019 au centre « Les Mainiaux » au Collet d'Alleverd (38).

Le coût total du séjour par enfant (hors encadrement) serait de 500€. Sont compris dans ce coût :

- Le transport
- Les forfaits et locations
- La pension complète
- Les cours de ski
- L'assurance rapatriement
- Une initiation Biathlon et une sortie en raquettes

Après délibération, le Conseil d'Administration approuve d'acter le principe de l'organisation du séjour pour 50 enfants et de proposer aux familles le tarif suivant :

QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
231,25	237,50	243,75	250,00	256,25	262,50	268,75

Il a été proposé d'évaluer le nombre d'enfants participants en fonctions de la tranche auquel appartient la famille.

Parmi le Conseil d'Administration un membre s'est abstenu sur ce vote.

ADOPTION D'UN TARIF « PHOTOCOPIES »

Le Conseil d'Administration approuve d'adopter un tarif « PHOTOCOPIES » comme suit :

- a. Noir et Blanc : 0.10 €
- b. Couleur : 0.20 €

Ce tarif sera appliqué aux duplications en nombre effectuées pour le compte des structures partenaires. Ce service pourrait selon les situations faire l'objet d'une facturation ou d'une valorisation.

RH-PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION D'UN AGENT PARTAGE AVEC BALLOTS

Vu la décision conjointe du CIAS et de la Commune de Ballots, de prendre en charge les frais d'accompagnement de l'agent, pour l'obtention d'un BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire Sport) dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Vu la délibération n°2-010216 du 1^{er} Février 2016, prévoyant que les frais de formation des agents mutualisés entre le CIAS et une autre collectivité sont à répartir au prorata du temps de travail.

Vu le solde à charge de 1 480 € pour la commune de BALLOTS.

Considérant qu'au cours de cette période, le temps de travail de l'agent se répartit de la manière suivante : CIAS =0.56 etp / Commune de BALLOTS = 0.44 etp

Le Conseil d'Administration approuve l'attribution d'une contribution à la formation de l'agent à hauteur de 0.56 % de la charge et de verser à la commune de BALLOTS la somme de de 828.80 €.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

- **RESTITUTION DE LA RENCONTRE DU 7 FEVRIER AVEC LES BENEVOLES DE COSSE LE VIVIEN PAR MADAME GISELE DAVID (CAU et Distribution de colis)**

Les bénévoles de Cossé Le Vivien comptent 45 membres. 41 d'entre eux interviennent sur l'aide alimentaire et 4 autre sur l'accueil d'urgence. Le territoire d'intervention s'étend à 9 communes.

En 2017 :

24 distributions ont eu lieu à destination de 35 à 40 familles. Ce qui représente 18 tonnes de denrées alimentaires.

71 personnes ont bénéficié de 2 nuitées sur l'accueil d'urgence. En majorité, il s'agit de jeunes migrants. Les bénévoles s'interroge sur les actions en période de grand froid.

Des actions intergénérationnelles ont vu le jour grâce aux soutien des professeurs du collège.

3 classes de cinquième ont participé à la récolte de denrées alimentaires.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Troc'plantes :

Une porte ouverte sur les activités des ateliers d'échanges aura lieu le samedi 14 avril de 14h à 17h 9 rue de l'épron à Craon. A cette occasion, les ateliers d'échanges organiseront un Troc'plantes.

Défi des 37 :

La commune de Renazé accueillera, le jeudi 31 mai 2018, la 4^{ème} édition du Défi des 37 du Pays de Craon. Porté par l'association les Charmilles l'évènement est soutenu par le CIAS.

Concours de scénario :

Dans le cadre de la deuxième édition du « Festival des 37 » des participants, accompagnés par Martin du Peuty-scénariste, ont écrit des scénarios, qui pour certains seront réalisés. Nous vous proposons de venir les découvrir en avant-première, d'échanger avec les participants sur cette expériences, de donner votre avis : **le jeudi 15 Mars à 20h à la médiathèque.**

Ateliers numériques :

Les jeudi 15 mars, 22 mars, 29 mars de 14h à 16h30, le CIAS « Le 29 », 29 rue de la libération 53400 Craon, accueillera des ateliers de découverte de la tablette numérique.